

FICHE PRODUIT

relative aux qualités et caractéristiques environnementales des emballages

Différence

Référence	Désignation	Incorporation de matière recyclée	Recyclabilité	Possibilité de réemploi	Primes et pénalités (éco-modulations)
PA6001	Eau de parfum Différence n°01	-	Etui carton et flacon verre : entièrement recyclable	-	Pénalité : élément d'emballage qui perturbe le tri (bouchon et pompe)
PA6003	Eau de parfum Différence n°03	-	Etui carton et flacon verre : entièrement recyclable	-	Pénalité : élément d'emballage qui perturbe le tri (bouchon et pompe)
PA6007	Eau de parfum Différence n°07	-	Etui carton et flacon verre : entièrement recyclable	-	Pénalité : élément d'emballage qui perturbe le tri (bouchon et pompe)
PA6008	Eau de parfum Différence n°08	-	Etui carton et flacon verre : entièrement recyclable	-	Pénalité : élément d'emballage qui perturbe le tri (bouchon et pompe)
PA6010	Eau de parfum Différence n°10	-	Etui carton et flacon verre : entièrement recyclable	-	Pénalité : élément d'emballage qui perturbe le tri (bouchon et pompe)
PA6011	Eau de parfum Différence n°11	-	Etui carton et flacon verre : entièrement recyclable	-	Pénalité : élément d'emballage qui perturbe le tri (bouchon et pompe)